

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Francis BLANC, Gilbert REBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOUD à Francis BLANC, Pierre OSER à Christian RAYOT, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	29
		Votants	35

Préfecture du Terr. de Belfort
02 OCT. 2013
Service Courrier

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-06-19 – Budget Général – Décision Modificative n°2.

Rapporteur : Christian RAYOT

I. Budget annexe du bâtiment relais des Chauffours.

Suite à la création du budget annexe bâtiment relais Chauffours à compter du 1^{er} octobre 2013, il convient d'apporter une avance remboursable du budget général d'un montant de 50 000 € afin de régler les 1^{ères} factures de la mission de maîtrise d'œuvre

Investissement : Dépenses : Compte 261 : - 50 000.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 27638 : + 50 000.00 €

II. Décision modificative pour augmentations de crédit.

En raison de crédits insuffisants, il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Ajustement cotisations retraites et sécurité sociale

Fonctionnement : Dépenses : Compte 6533 : + 3 000.00 €
Fonctionnement : Dépenses : Compte 6534 : + 7 000.00 €

Ajustement remboursement emprunt suite augmentation taux variable

Fonctionnement : Dépenses : Compte 66111 : + 612.00 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Général (80000)	DM n°2 2013
---------------------	--	-------------


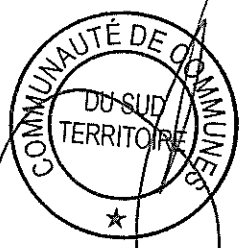
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

avance bât chauffours+régul cotis°+régul emprunt

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6533-020 : Cotisations de retraite	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6534-020 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	612,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	612,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	10 612,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-261-90 : Titres de participation	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-27638-90 : Autres établissements publics	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		10 612,00 €		0,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Général selon le tableau ci-dessus.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 OCT. 2013 02 OCT. 2013 Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  <table border="1" data-bbox="925 784 1340 1019"><tr><td>Préfecture de la Région de Bourgogne</td></tr><tr><td>02 OCT. 2013</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture de la Région de Bourgogne	02 OCT. 2013	Service Courrier
Préfecture de la Région de Bourgogne				
02 OCT. 2013				
Service Courrier				